

Présentation :

- Il s'agit d'un enseignement facultatif qui s'organise sur les 3 ans du Lycée et qui donne droit à la « mention européenne Espagnol » sur le diplôme du Baccalauréat, mention reconnue au niveau européen.
- En classe de Seconde: les élèves de la Section Européenne passent la Certification Cervantes : le DELE de niveau A2-B1 du CECRL. (il atteste de la maîtrise de la langue espagnole. Cet examen est payant, or le Ministère de l'Education Nationale français l'offre aux élèves de Section européenne espagnol, il est donc gratuit pour vous !)

Organisation :

2 heures hebdomadaires co-animées par le professeur d'espagnol et le professeur de DNL (Discipline Non Linguistique) : cours d'Histoire-Géographie dispensés en espagnol. Le programme s'inspire des thèmes abordés en Histoire-Géographie du tronc commun en les adaptant au monde hispanique.

Objectifs :

- Acquérir une culture générale et renforcer sa connaissance du monde hispanique.
- Développer sa réflexion, sa curiosité et son ouverture d'esprit.
- Améliorer son niveau de langue afin d'atteindre le niveau B2 confirmé (niveau indépendant) du Cadre Européen de Référence des Langues en Terminale, en travaillant les différentes compétences langagières orales et écrites.
- Développer une aptitude à la mobilité dans les études ou le travail (aptitude à poursuivre des études à l'étranger par exemple, ou à intégrer des filières sélectives.)

Cursus et validation au Baccalauréat

En classe de Terminale, l'objectif principal reste la préparation de l'épreuve orale du baccalauréat au cours de laquelle les candidats doivent commenter et analyser deux documents en espagnol sur les thèmes étudiés durant l'année de Terminale.

Exigences de travail :

S'inscrire en Section Européenne, c'est bien sûr accepter de travailler un peu plus que les autres ! 2h de cours supplémentaires inscrites à l'emploi du temps. Très peu de travail à la maison : visionnage de vidéos ou réalisation de petites vidéos, compte-rendu de sortie ou voyage (qui seront présentés à l'épreuve orale du Bac). L'essentiel du travail se fait en classe, en petits groupes.

Voici les conditions requises pour réussir dans la section européenne du lycée :

- Manifester de l'intérêt pour les deux matières : la culture espagnole et latino-américaine + l'étude de l'Histoire et de la Géographie.
- Être volontaire à l'oral, participer régulièrement et avec enthousiasme en cours car l'examen final de l'option est un oral passé en Terminale.
- Avoir un comportement respectueux des autres et un état d'esprit constructif indispensable pour les travaux de groupes.

Renseignements à compléter pour participer aux sélections :

Apellido :	Nombre :
Fecha de nacimiento :	Colegio de origen :

En quelques lignes bien rédigées en français, explique-nous ce qui te motive à t'inscrire en section européenne au lycée :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

L'avis de tes professeurs est important pour nous, propose-leur de compléter cette fiche :

Professeur d'espagnol :	Professeur d'histoire-géo :
-J'encourage cet élève à s'inscrire car.....	-J'encourage cet élève à s'inscrire car.....

Sélection des candidats :

Toutes les demandes seront lues attentivement, les élèves seront retenus en fonction de leurs réponses dans cette fiche. Nous équilibrerons les effectifs entre filles et garçons, et entre les différents collèges.

La liste des élèves retenus sera affichée devant le lycée début juillet.

Pour en savoir plus : <https://www.lyceeblaisepascal77.fr/formations/section-europeenne-espagnol>